

"Les expatriés participent à l'attractivité de la France"

Propos recueillis par Valérie Lion - publié le 17/02/2014 à 10:34

Alors que François Hollande reçoit ce lundi une trentaine de grands patrons de groupes internationaux à l'Élysée, la ministre déléguée des Français de l'étranger, Hélène Conway-Mouret, explique en quoi les expatriés constituent un atout pour la France. Interview

La ministre déléguée des Français de l'étranger, Hélène Conway-Mouret.



Frédéric de La Mure, Ministère des Affaires

Ministre déléguée des Français de l'étranger, une première dans un gouvernement de la Ve République (avant elle il n'y avait eu que deux éphémères secrétaires d'État), **Hélène Conway-Mouret** a rencontré les communautés françaises d'une cinquantaine de pays depuis sa nomination en juin 2012. Pour cette ancienne universitaire qui a vécu vingt-cinq ans en Irlande, il faut cesser de stigmatiser ceux qui partent.

N'est ce pas inquiétant de voir des Français quitter le pays alors que le gouvernement essaie de convaincre les investisseurs étrangers des atouts de notre territoire?

Il faut être réaliste. Notre pays traverse une crise économique. L'Europe tourne au ralenti et souffre d'un taux de chômage élevé, particulièrement chez les jeunes. Or pour beaucoup, ceux-ci ont eu la chance de partir à l'étranger pendant leurs études. Ils ont levé les barrières psychologiques à l'expatriation, même si leur première expérience s'est déroulée dans des conditions privilégiées. Pour cette [génération Erasmus](#), partir vivre à l'étranger n'est plus un défi insurmontable à relever. Ils vont chercher les opportunités là où elles sont : très à l'Est (en Asie) ou à l'Ouest, en Amérique du Nord, mais aussi en Amérique du sud, au Brésil par exemple. Les pouvoirs politiques ont l'obligation morale de les accompagner et de les protéger. Un Français qui réussit à l'étranger, cela réussit à la France.

De quelle façon?

Les expatriés sont souvent porteurs d'un produit ou d'un service de qualité française. A l'étranger, les Français sont réputés être bien formés, ils sont reconnus comme innovants et créatifs. Ils témoignent de l'excellence de notre main-d'oeuvre et de nos savoir-faires. Ainsi, à leur façon, ils participent à l'attractivité de la France. Ils représentent aussi une communauté, un réseau, qu'il faut savoir animer et activer pour aider les nouveaux arrivants, qu'il s'agisse d'individus ou d'entreprises. Je pense notamment aux PME, qui fabriquent chez nous et sont à la recherche de marchés porteurs pour pouvoir maintenir leurs emplois dans l'Hexagone.

Mais quand un entrepreneur ou un chercheur développe ses talents à l'étranger plutôt qu'en France, n'est-ce pas une perte pour le pays?

Il ne faut pas raisonner comme cela. Regardez les Irlandais: quand ça va mal chez eux, ils partent ; quand cela va mieux, ils reviennent. J'ai rencontré au Canada un jeune Français créateur d'une start-up internet qui venait d'ouvrir une filiale en France: il est parti mais quelques années plus tard, il a créé des emplois dans son pays. Il ne faut pas refuser cette mobilité, il faut plutôt l'accompagner. Ceux qui partent reviendront un jour, enrichis de cette expérience, et ils enrichiront la France. Regardez le chef [Thierry Marx](#), il a d'abord eu un parcours à l'international avant de s'installer de nouveau parmi nous. Cessons de renvoyer une image négative de ces expatriés. Ils ne fuient pas, ils sont même très attachés à leur pays, ce qui ne les empêche pas de le critiquer. Mais ils en ont assez d'être considérés comme des "traîtres à la nation", comme me l'a confié récemment un jeune à Laval (Québec). Ils ne veulent pas être [assimilés à Depardieu](#). Le revenu annuel moyen déclaré par les foyers expatriés ne dépasse pas 40 000 euros par an et les bourses distribuées aux Français de l'étranger pour la scolarisation de leurs enfants ont doublé en dix ans. Pour l'essentiel, ce ne sont pas des populations qui vivent dans le luxe.

En savoir plus sur http://lexpansion.lexpress.fr/economie/les-expatries-participent-a-l-attractivite-de-la-france_429024.html#5XIaSFgP4UOCGFtX.99

<http://bit.ly/1fsJVrb>